

Rapport du conseil de participation du 28 mai 2019

Présents:

Représentants des parents	C. Alloin, V. Collet, T. Goossens, J. Périssat,
Représentants de la direction	C. Lalière, M. Meunier, J. Warnon
Représentants du personnel éducatif	M. Beauraing, I. Beaussart, S. Biron, R. Hagon
Représentants des élèves	L. Boël, A. Vandenbroucke

Excusés: Y.-A. Faure, C. Willems, A. Durieux

Absents: C. Dardenne

1. Suivi

1.1. Critères de réussite et adaptation des bulletins

Une réunion d'information par la direction sera organisée dans les deux premières semaines de la rentrée pour toutes les classes afin de présenter la nouvelle organisation. Un courrier pour les parents suivra.

1.2. Examens

En première et en deuxième année, une session de cinq examens sera organisée à Noël (étude du milieu, néerlandais, français, math et sciences). Ces matières sont celles sur lesquelles portent les évaluations externes en fin de degré.

1.3. Sensibilisation écologique

L'idée de la gourde et des fontaines à eau est maintenue et est soutenue par les projets des délégués des élèves.

2. Direction

Madame Lalière a été désignée par le conseil d'administration au poste de directrice.

En ce qui concerne la direction-adjointe, la procédure est en cours et devrait être finalisée fin juin.

3. Décret 7014 : Conseil de participation

Ce décret donne au CP trois nouvelles missions :

- Se réunir quatre fois par an au lieu de deux,
- Assumer un rôle dans le plan de pilotage : les parents pourront émettre un avis sur le plan mis en place par l'école,
- Donner son avis sur le Règlement d'ordre intérieur, l'amender, le compléter.

4. Organisation de la fin de l'année

Peu de changements ont été apportés par rapport aux années précédentes :

- Durant les réunions de parents, pour assurer la sécurité des élèves du primaire sur la cour, seul le parking à l'avant du bâtiment G sera accessible.
- Cette année, l'horaire de remise des bulletins a été prolongé jusqu'à 19 heures.

Des parents ont manifesté leur mécontentement par rapport à l'organisation des examens en première et en deuxième qui ne coïncide pas avec celle de *Délibère-toi*. En effet, le BEPS est organisé les 20 et 21 juin, mais les élèves de première et de deuxième seront encore en examen le 20. Cette organisation est inhérente aux dates de CE1D en deuxième et à la volonté d'éviter en première deux examens le même jour. De plus, les dates des délibérations doivent être fournies à *Délibère-toi* très

tôt dans l'année et des changements interviennent parfois au moment de la confection des horaires d'examens.

5. Organisation de la rentrée et frais scolaires

- Les examens de passage auront lieu les 29 et 30 août.
- Les élèves de première rentreront le mardi 3 septembre de 8h20 à 12h.
Pour les autres niveaux, la rentrée se fera le mercredi 4 septembre
 - à partir de 8h20 pour les 2°, 3° et 4°
 - à partir de 9h10 pour les 5°, 6° et les élèves du professionnel.
- Frais scolaires liés aux activités obligatoires:

1ère	80 euros pour les élèves en immersion et 50 euros pour les autres
2°	Voyage environ 270 euros + 10 euros
3°	Environ 50 euros
4°	
5°	Retraite 110 euros + 60 euros
6°	Italie 1300 euros + 75 euros

La question de l'avenir du voyage en Italie est posée au vu du décret gratuité. Il n'y aura pas de modification pour l'an prochain, les réservations étant faites. La question se pose pour la suite (suppression de certaines étapes ?)

6. Modifications apportées au ROI

A la demande des éducateurs, quelques modifications ont été apportées au ROI (voir document ci-joint).

7. Voyages scolaires et organisation de l'école

Des parents font remarquer le nombre élevé d'heures d'étude dans certaines classes avant et après les vacances de Pâques, à cause des différents voyages scolaires. L'an prochain, une attention particulière sera portée sur les accompagnateurs afin de limiter ces heures d'étude. On rappellera également l'intérêt d'un travail effectué lors de l'absence programmée d'un enseignant, travail qui devrait être mentionné au journal de classe.

Au vu du prix, certains parents s'interrogent aussi sur l'exploitation et l'intérêt pédagogique de certains de ces voyages, notamment celui des deuxièmes. Quels en sont les objectifs ? Les apports ? Les retours des élèves ne paraissent pas convaincants.

Monsieur Hagon explique que les enseignants travaillent un nouveau projet de voyage et réfléchissent aux objectifs.

Autre information : pour le voyage des premières à Pairi Daiza, des consignes différentes ont été données aux élèves par les accompagnateurs. Ces consignes concernaient notamment l'utilisation du GSM et les achats. Ces différences ont créé un sentiment d'injustice chez certains élèves.

8. Toilettes sur la cour de récréation

Il n'y a pas d'évolution actuellement. La nouvelle économe en fonction à partir du mois de juin fera un état des lieux. Les élèves pourraient être impliqués. Quelques aménagements simples pourraient déjà améliorer la situation : verrous, planches et papier rangé à l'extérieur des toilettes.

A noter que depuis l'an dernier, l'accès aux toilettes du bâtiment G est autorisé au début des récréations.

9. Organisation du temps de midi (alimentation et activités)

Une réflexion concernant l'offre de repas sera menée avec la nouvelle économe. Projet à suivre...

Quant aux activités, le temps de midi est fort court pour permettre leur organisation. A noter cependant que différentes activités sportives ont lieu ponctuellement.

10. Fancy-fair

Il a été décidé d'organiser la fancy-fair une année sur deux pour une synchronisation avec le primaire et pour éviter la lassitude.

En principe, elle devrait avoir lieu le samedi 2 mai. On fait remarquer qu'il s'agit d'un long week-end... La date sera à confirmer.

Les activités organisées en 2018 ont remporté un franc succès, elles devraient être reconduites. Une soirée pour les élèves pourrait être organisée à cette occasion en réponse à une demande des délégués.

Les parents proposent une « soirée parents » (repas ?). Réflexion à poursuivre.

11. Projets des délégués

Les délégués d'élèves ont présenté leurs projets pour l'année prochaine. La poursuite de quatre d'entre eux a été acceptée.

PROJETS QUI PEUVENT ÊTRE POURSUIVIS	
DESCRIPTION DU PROJET	REMARQUES DE LA DIRECTION/CONDITIONS
<p>1. Pull du collège</p> <p>(Projet présenté par deux groupes de délégués)</p> <p>Pour le premier groupe, il s'agirait d'un sweat à capuche porté lors des sorties scolaires, voire même au quotidien. Signe de reconnaissance, il permettrait également de limiter la discrimination liée aux marques et serait obligatoire.</p> <p>Pour le second groupe, ce pull serait également obligatoire, mais pour les sorties scolaires uniquement.</p>	<p>La poursuite du projet est accordée, à condition que l'achat ne soit pas obligatoire pour ne pas grever les frais scolaires déjà importants pour certaines familles.</p> <p>Rem : Eviter une couleur par niveau qui impliquerait un achat chaque année.</p>
<p>2. Installation de casiers</p> <p>(Projet présenté par deux groupes de délégués)</p> <p>Les casiers seraient proposés à la location et permettraient de limiter les vols, d'alléger le poids des cartables. Ils pourraient être installés dans les couloirs en lieu et place de certaines armoires qui s'y trouvent actuellement.</p>	<p>En raison des coûts, cette installation ne pourra se faire que progressivement et la location ne devra pas être obligatoire.</p>
<p>3. Organisation d'une soirée</p> <p>Les élèves voudraient que soit organisée une soirée accessible à tous, y compris à des élèves extérieurs (pour faire des rencontres dans un cadre moins « scolaire », s'amuser...)</p> <p>Ils proposent des bracelets de couleurs différentes, en fonction de l'âge. (Les heures de couvre-feu seraient différentes, la consommation d'alcool régulée grâce à ces bracelets).</p> <p>L'organisation serait reconduite chaque année.</p>	<p>Cette soirée pourrait avoir lieu dans le cadre de la fancy-fair en mai 2020.</p>
<p>4. Consommation responsable</p> <p>Deux axes sont définis pour ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limiter l'impact écologique du collège par l'installation de fontaines à eau et l'utilisation de gourdes • Consommer responsable par la suppression des distributeurs actuels qui seraient remplacés par des distributeurs proposant des produits issus du commerce équitable, des produits locaux... 	

12. Renouveau du Conseil de participation

Un nouveau conseil de participation doit être formé en janvier 2020. Des élections devraient avoir lieu en début d'année.

13. Divers

Le nouveau site du collège est en construction. Il pourrait être mis en ligne cet été. La migration des mails est en cours ainsi que le démantèlement progressif du site actuel afin de conserver les archives, mémoire de l'école.

Des investissements vont être réalisés pour améliorer le wifi (achat de matériel d'occasion).

Prochaine réunion à fixer pour le début d'année scolaire